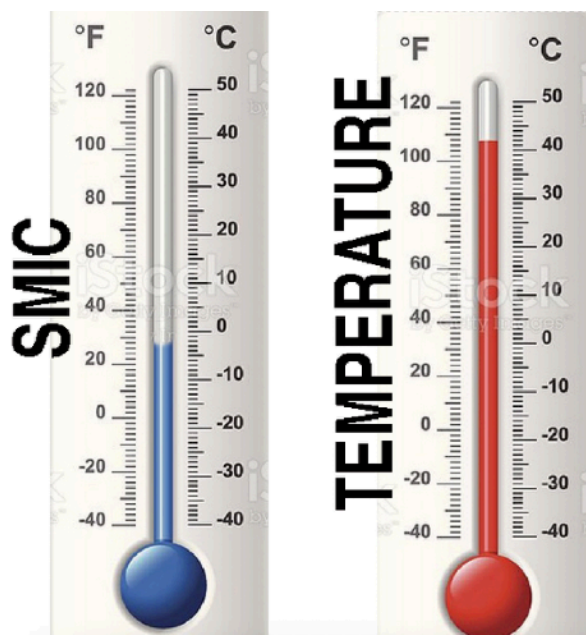


# Demain tous SMICARDS ????



Bien que réévalué de 50 euros lors de la précédente NAO, **il n'aura fallu que 3 mois pour que le SMIC ne dépasse le salaire d'embauche de la FNAC.** Avec ses 1678 euros bruts, le salaire minimum n'est plus qu'à une vingtaine d'euros du niveau 2.1 et à seulement 100 euros brut du niveau 2.3, qui concerne la majorité des salariés de la Fnac. Certes, les rares nouveaux embauchés vont toucher 18 euros de plus que prévu, mais c'est une bien triste consolation.

**Cet évènement caractérise assez bien la politique salariale de la Fnac qui a capté l'essentiel des richesses produites par les salariés pour la redistribuer aux actionnaires et à nos dirigeants.** À ce titre, nous invitons

tous les salariés de la Fnac à jeter un œil sur le site du groupe Fnac Darty **où la rémunération de ces derniers est détaillée.** Dans ce contexte, en étant très généreuse avec nos dirigeants, la Fnac ne pouvait que prôner la modération salariale pour les petites mains.

**La CGT a été la seule organisation syndicale à ne pas signer les dernières NAO** et à l'époque nous avons écrit dans notre tract « le principe de réalité » du 19/04 dernier pour justifier ce choix.

*« Quant à l'augmentation historique de 50 euros, elle ne suffit pas à gommer des années et des années de modération salariale. Bien au contraire, après cette réévaluation des salaires, les premiers niveaux de la grille des salaires Fnac sont désormais à quelques encablures du SMIC qui vient lui aussi d'être augmenté. À ce titre, si la situation continue ainsi, il est possible que notre grille des salaires devienne rapidement obsolète, et soit dépassée par le SMIC et/ou la branche dans les prochains mois. »*

**Nous ne nous sommes malheureusement pas trompés...**

**La question des salaires est donc plus que jamais urgente,** et c'est à nous à prendre les choses en main **en imposant premièrement la réduction des écarts de salaires entre les plus fortes rémunérations et les plus faibles de la boîte,** et deuxièmement en demandant à ce **que les augmentations des salaires soient indexées sur l'augmentation des prix.**

**Pour cela, il va falloir répondre aux appels à la mobilisation interprofessionnelle de septembre et aux prochains appels à la grève de la CGT FNAC.** Au grand dam de notre PDG, **nous ne comptons pas économiser notre énergie pour aller chercher le progrès social.**